jugement familial

Par **muse55**, le **14/03/2006** à **15:58**

bonjour, mon fils a 2 enfants et est divorcé depuis des années et depuis son ex n'arrete pas de le harceler, de l'empecher de voir ses enfants. Ces dernier qui sont des pré adolescents ont eu un tel lavage de cerveau qu'il ne veulent plus voir ni leur père ni notre famille depuis un an alors qu'ils étaientsi heureux de venir chez nous. Mon ex belle fille vient de demander une augmentation conséquante de la pension alimentaire alors que mon fils n'a pas eu d'augmentation de salaire depuis le dernier jugement, la seule chose c'est que mon fils vit avec une personne avec qui il a acheté une maison et a un compte banque en commun , cette personne travaille et leur avocat leur a dit qu'il devait compter leur 2 salaire alors que la copine de mon fils ne se sent pas concerné par cette demande, de plus la mère de mes petits fils demande à ce que mon fils ne revoit plus ses enfants. nous ne savons pas quoi faire l'avocat de mon fils est trés pessimiste, la mére des enfants ne travaille pas et vit a la charge de son nouveau mari, ils ont tout deux piscine voiture de luxe belle maison, alors que mon fils arrive tout juste à boucler les fins de mois seulement il a une copine qui travaille!..... mes questions sont les suivantes: peut on faire quelque chose pour que la copine de mon fils ne rentre pas en ligne de compte, peut on refuser à mon fils l'interdiction de voir ses enfants merci d'avance pour vos réponses

Par **jeeecy**, le **14/03/2006** à **18:50**

si votre fils n'est pas marie, sa compagne n'aura rien a payer

Par **germier**, le **14/03/2006** à **21:03**

je relève que le fis a une maison et un compte commun avec sa compagne, donc....

Par **a**, le **16/04/2006** à **04:05**

le juge pour enfants n a pas respecter mes droits, en effet il aurait du me convoque mais ne l a pas fait j ai fait appel de sa decision
vu les consequences dramatiques de cette desisions et en tenant compte que mes droits civiles et parentaux ont etaient baffoués,comment puis je obtenir reparation?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés